



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 33919

Texte de la question

M. Philippe Briand attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que les accords prévoyant l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes, signés il y a aujourd'hui plus de 30 mois, n'ont pas encore été honorés par le Gouvernement. Il lui rappelle que le gouvernement russe a déjà versé 1,5 milliards de francs, sans pour autant que le Gouvernement français n'ait à ce jour reversé le moindre acompte aux détenteurs d'emprunts russes ayant dûment fait valoir leurs droits, avec force preuves et démarches. D'autre part, le Gouvernement s'était engagé, devant la représentation nationale, à annoncer l'examen d'un projet de loi d'indemnisation. Or, aujourd'hui, rien de concret n'est visible ni dans les faits ni dans les intentions. Il lui demande, en conséquence, ce que le Gouvernement français compte faire pour que ce dossier gagne en transparence et soit réglé au plus vite dans l'intérêt général des gouvernements français et russe, ainsi que des petits porteurs d'emprunts russes que l'Histoire, il faut bien le reconnaître, a déjà de nombreuses fois méprisés et spoliés.

Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Briand](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33919

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 1999, page 4795

Réponse publiée le : 4 octobre 1999, page 5746